

**Séance du 26 septembre 2022**

Nombre de conseillers en exercice:	33	Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le vingt-six septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-deux septembre deux mille vingt-deux par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire
Présents :	26	
Absent :	1	
Procurations :	6	
Votants :	32	

**Président** : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

**Présents** : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL, Jacky MAILLE, Jean-Louis COSTE, Michel SOULIE, Christine LATAPIE, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Stanislas LIPINSKI, Christian GIRAUD, Valérie ABADIE-ROQUES, Franck TOURNERET, Rachida EL HAOUARI, Cindy BARE, Fabienne VERNHES, Jean-Marc LACOMBE, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL, Mathieu GINESTET, Amar GUENDOUZI.

**Absents ayant donné pouvoir** : Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Dominique BEC (pouvoir à Françoise VITIELLO), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (pouvoir à Franck TOURNERET), Hakim GACEM (pouvoir à Jean-Philippe KEROSLIAN), Virginie NAYROLLES (pouvoir à Valérie ABADIE-ROQUES), Elisabeth GUIANCE (pouvoir à Liliane MONTJAUX).

**Absent excusé** : Jean-Luc PAULAT.

**Secrétaire de séance** : Marie-Noëlle TAUZIN

**DG/103-2022****Approbation du plan de financement actualisé des travaux de sécurisation et de mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville**

*Vu l'avis majoritairement favorable après examen des commissions en date du 19 septembre 2022 (pour : 18 ; contre : 0 ; abstentions : 4).*

ENTENDU que ces dernières années, de nombreux textes réglementaires ont accompagné l'évolution des conditions d'accès des personnes à mobilité réduite (PMR) aux bâtiments publics.

CONSIDERANT que toutefois, la problématique se pose également sur les anciens bâtiments tels que l'Hôtel de Ville.

CONSIDERANT que le faible nombre de places de stationnement situées avenue des Glycines (niveau R-1), fréquentées à la fois par les habitants du secteur, les administrés et les agents de la Collectivité, rend à certains horaires l'accès aux services municipaux compliqués.

CONSIDERANT qu'au-delà des problématiques d'accès à l'Hôtel de Ville, l'absence de cheminement aux nouvelles normes, dédié aux PMR, peut engendrer des difficultés.

CONSIDERANT qu'afin d'améliorer l'accessibilité de l'Hôtel de Ville, il a été décidé, en concertation avec les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT), de formaliser l'accès à l'accueil de la mairie par la rue des Coquelicots.

CONSIDERANT que le parvis de la mairie d'Onet-le-Château soulève également quelques difficultés.

CONSIDERANT en effet, qu'une surface recouverte de carrelage d'environ 260 m<sup>2</sup> se situe devant l'entrée principale s'avère peu adaptée en cas de pluie et période de froid car glissante.

CONSIDERANT de plus que le bâtiment est sujet aux fortes variations de températures par ses défauts d'isolation, ne répondant pas aux normes énergétiques actuelles.

CONSIDERANT enfin que certains accès intérieurs ne sont plus aux normes PMR et nécessitent des aménagements particuliers.

CONSIDERANT que la Collectivité a démarré des travaux d'aménagements des abords de l'Hôtel de Ville, de sa mise aux normes PMR et des travaux de rénovation énergétique tels que :

- la réalisation d'un cheminement PMR à proximité de l'entrée principale du bâtiment par la rue des Coquelicots,
- la fermeture de la rampe d'accès non-conforme,
- le réaménagement du parvis de l'Hôtel de Ville,
- la pose de résilles béton sur le parvis,
- la pose d'une façade alu isolante par l'extérieur sur les façades de l'Hôtel de Ville

CONSIDERANT que le montant estimatif des travaux s'élève à 142 620 € HT.

CONSIDERANT que parmi les différentes institutions sollicitées par la commune, plusieurs d'entre elles ont confirmé l'éligibilité du projet à un accompagnement financier.

CONSIDERANT que le plan de financement actualisé s'établit de la manière suivante :

DEPENSES en € HT		RECETTES en € HT		
Coût total du projet	142 620	Etat (DSIL)	48 000	33.66%
		Région Occitanie	21 393	15.00%
		Département de l'Aveyron	35 655	25.00%
		Ville d'Onet-le-Château	37 572	26.34%
		<b>Total</b>	<b>142 620 €</b>	<b>Total</b>

CONSIDERANT que les crédits nécessaires à la réalisation de ce projet sont inscrits au budget principal de la collectivité, au chapitre 23.

**Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :**

- approuve le plan de financement actualisé concernant les travaux de mise en accessibilité et de sécurisation de l'Hôtel de Ville tel que décrit ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
  
Jean-Philippe KEROSLIAN



The seal is circular with the text "MAIRIE D'ONET LE CHATEAU" around the top and "AVEYRON" at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a castle tower and a sun.

La Secrétaire de séance,  
  
Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **03 OCT. 2022**

Et de la publication le : **03 OCT. 2022**